

Le devoir de dénoncer les actes répréhensibles : processus de la dénonciation

Le [Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles](#) vise à aider les ingénieurs à mieux comprendre leurs obligations juridiques, éthiques et professionnelles de dénoncer tout comportement dangereux, illégal ou contraire à l'éthique. Ce guide couvre : le rôle des organismes de réglementation et des inscrits, les moments où un signalement doit être fait, la façon de le faire et les conséquences et les défis possibles. Ce guide rapide couvre les éléments clés du processus de dénonciation.



AVANT DE DÉNONCER

Il convient peut-être que les ingénieurs fassent part de leurs préoccupations directement à l'ingénieur (ou à la personne) dont la conduite est considérée comme présentant un risque pour le public.

Section
6.1



À QUI LA DÉNONCIATION RÉGLEMENTAIRE EST FAITE

La question de savoir à qui adresser une dénonciation réglementaire dépend :

1. de la personne qui a eu une conduite présentant un risque pour le public ;
2. des faits spécifiques et du ou des risques posés pour le public ;
3. de la législation en vigueur dans la zone de compétence où la conduite en cause a eu lieu

Section
6.3



RENSEIGNEMENTS À INCLURE DANS LA DÉNONCIATION RÉGLEMENTAIRE

Les dénonciations réglementaires doivent comprendre :

- Un résumé des faits qui démontrent l'existence d'un risque pour le public ;
- L'information sur toute autre dénonciation déjà faite ;
- Les coordonnées des personnes en mesure de fournir d'autres informations ;
- Des copies des preuves corroborant l'allégation.

Section
6.4



MOMENT DE LA DÉNONCIATION

Les dénonciations réglementaires seront plus efficaces si elles sont soumises rapidement. Les organismes de réglementation et les autres autorités de réglementation sont ainsi les mieux placés pour atténuer les risques pour le public.

Section
6.5



RÉSULTATS POSSIBLES

Une fois une dénonciation faite à l'organisme de réglementation, une enquête peut être menée sur la conduite de l'ingénieur soupçonné d'exercer de manière incompétente, dangereuse ou contraire à l'éthique. Les résultats de l'enquête détermineront les mesures à prendre. Consultez le guide pour voir des exemples de résultats.

Section
6.6